

EBULLETIN MUNICIPAL

Le Mot du Maire

Dans ces bulletins, que vous attendez avec impatience, nous allons nous efforcer de vous faire connaître, clairement, deux fois par an, nos projets, nos réalisations, nos problèmes, nos satisfactions...

Nous avons été élus pour gérer les affaires de la Commune, mais nous pensons tous que ceci n'est pas suffisant et que nous devons expliquer les raisons qui nous ont amenés à choisir telle solution plutôt que telle autre.

Nous voulons établir un dialogue et serons à l'écoute de toutes vos remarques démocratiquement fondées.

En tant que Maire, j'ai le souci de faire respecter l'égalité et la justice sans tenir compte des opinions politiques ou personnelles des habitants de la Commune.

Aucun favoritisme n'existe dans aucune de mes actions et c'est une règle que j'entends conserver dans les années à venir.

Budget de Lisac sur Couze

Le 31 mars 1991 le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget de notre commune pour cette année.

Le total des dépenses et des recettes s'équilibre à 1.685.788 F.

LES DÉPENSES se répartissent ainsi :

- 63.000 F de denrées et fournitures, dont 27.000 F d'alimentation pour la cantine et 9.000 F de fournitures scolaires, le solde étant des fournitures de bureau, des combustibles pour le chauffage, des carburants, etc...
- 362.500 F de frais de personnel, incluant les salaires et les charges sociales.
- 111.000 F de travaux d'entretien, dont 50.000 F pour nos voies rurales (14 km) et voies communales (10 km). Autre grosse dépense prévue dans ce chapitre, les fournitures d'électricité, d'eau, etc... pour 26.000 F.
- 265.321 F de participations aux différents organismes auquels notre commune est associée :

- Syndicat du Causse : 105.000 F,

- SIRTOM (ramassage des ordures): 72.000 F,

- Collège de Larche: 29.167 F,

- Aide sociale : 25.434 F,

- Service d'incendie: 14.720 F,

- Etc...

- 9.575 F de subventions sont allouées à diverses associations.
- 8.000 F sont affectés au fond social du personnel.
- 97.500 F de frais de gestion comprenant les frais de transport (écoles), les indemnités diverses, les frais de P.T.T., etc...
- 85.311 F de frais financiers concernant les intérêts des divers emprunts réalisés les années précédentes pour des investissements.
- 671.981 F d'excédent vont être utilisés pour financer nos investissements.

LES RECETTES sont les suivantes :

- 91.000 F de produits payés par les usagers des services de la commune : 22.000 F pour la cantine et 69.000 F versés par les habitants de Lissac pour l'enlèvement des ordures ménagères.
- 91.000 F de location de nos immeubles.
- 15.500 F de produits divers.
- 382.156 F de l'état nous sont versés au titre de dotations.
- 31.200 F d'impôts indirects dont le plus important est la taxe de séjour instituée cette année dans notre commune et concernant les vacanciers séjournant dans les campings et meublés (1 F par jour et par personne).
- 764.637 F d'impôts directs : l'augmentation par rapport à l'année 1990 est de 4,4 % provenant pour partie de l'inflation, et pour partie des nouveaux résidents.

Il est à noter que pour 1990, le taux des impositions prélevées par la Commune est resté le même qu'en 1989, alors que les taux de la Région et du Département ont augmenté.

• 225.216 F proviennent de nos excédents des années précédentes.

Les investissements sont prévus pour 844.000 F et concernent le bâtiment scolaire, l'aménagement d'une agence postale dans la mairie, nos chemins ruraux..., l'agrandissement du commerce communal, l'atelier garage du cantonnier.

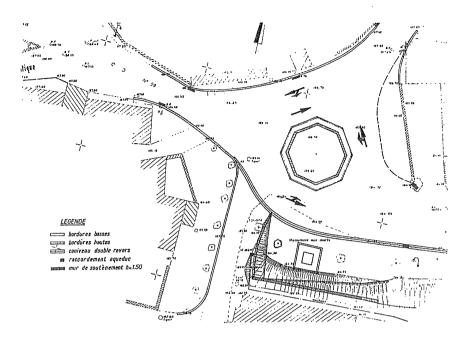
L'aménagement de la place du bourg réalisé cette année a déjà été prévue dans les budgets précédents.

Le financement de ces investissements est assuré par des subventions et par un prélèvement effectué sur les 671.981 F d'excédents indiqués aux dépenses.

Aucun emprunt n'est prévu en 1991, la trésorerie de la commune étant largement suffisante pour faire face à nos investissements.

Cette présentation de notre budget peut paraître à la fois trop touffue et trop sommaire, mais nous avons essayé d'être le plus clair possible, afin que chaque habitant de Lissac sur Couze comprenne le fonctionnement financier de celle-ci.

Aménagement de la Place



Cet aménagement, dont il est question depuis longtemps, a enfin pu commencer, avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, par la construction d'un mur de soutènement en pierres le long de l'église.

Les travaux ultérieurs vont bien sûr nous amener à déplacer le Monument aux Morts. A la place que nous lui avons choisie, il sera visible de tous et se

trouvera, non pas mis à l'écart, mais au contraire dans un espace moins dangereux lors des cérémonies.

On comprendra aisément que la création d'un ilôt central avec sens giratoire, trottoir le long de la mairie, facilitera la circulation, surtout en période estivale, et assurera une plus grande sécurité pour tous.

Voirie - Chemins

Travaux réalisés en 1989 - 1990

- Goudronnage des chemins du Peuch, du Saulou et du Colombier.
- Réfection du chemin du Clauzel à la Veyssière.
- Élargissement du chemin de Grandmont-Haut, dans le village.
- Réparation de la route du Soulier.
- Les travaux du chemin de la Veyssière à la Manaudie sont en cours, ils seront terminés courant juin.

Travaux prévus au programme 1991

Réfection des chemins :

• du Bancharel à Mauriolles,

- de Grandmont-Haut au relais T.D.F. et à la maison Saule,
- de la Micauderie.
- des maisons Pitance vers le Puy-Géral (200 m),
- à Rignac vers chez Alain Daschier.
- les carrières de Puymège.

Assainissement

La deuxième tranche d'assainissement a été mise en service en Septembre 1990 et comprend :

• les villages du Colombier, de la Croix et du Clauzel.

La troisième tranche qui englobe le village de Lacombe se fera au deuxième semestre 1991.

Portage des Repas

Depuis maintenant 3 ans, l'Instance de Coordination Gérontologique du Canton de Larche assure le portage des repas à domicile pour les personnes âgées.

Le prix d'une journée alimentaire (repas de midi et du soir) sera pour 1991 de 38 F.

Ces repas sont fabriqués à la maison de retraite d'Objat.

Que ce soit à une sortie d'hôpital, à la suite d'une incapacité temporaire ou pour un temps plus long, vous pouvez en bénéficier. Actuellement, une seule personne sur notre commune adhère à ce service.

L'aide-ménagère qui travaille sur notre commune est Madame Brians de Noailles.

Pour tous renseignements, adressez-vous à la mairie, ou à la mairie de Larche.

Manifestations 1991

12 MAI

Commémoration de l'Armistice de 1945 par la Municipalité et les Anciens Combattants.

19 MAI

Sortie Pédestre par le Foyer Rural

15 JUIN

Fête du Foyer Rural par le Foyer Rural

22 JUIN

Feu de la saint-Jean par le Comité des Fêtes

2-3-4 AOUT

Fête de LISSAC par le Comité des Fêtes

1er SEPTEMBRE

Assemblée générale et repas par le Club « Les Amis de la Belle Époque »

Mairie

Heures d'ouverture:

- de 16 h. 30 à 18 h. 30 le lundi, mercredi, vendredi.
- de 10 h. à 12 h. le dimanche matin, permanence du maire ou d'un adjoint.

Tél.: 55.85.33.21

Démographie

En 1836, nous étions 803 habitants. Notre commune était essentiellement agricole.

En 90 ans, la population a progressivement diminué et atteint le chiffre de 409 habitants en 1926, après la Grande Guerre.

Jusqu'en 1982 (402 h), la population a peu varié pour connaître une nette progression en 1990, puisque nous sommes maintenant 475 habitants.

	1836	803 h
•	1926	409 h
9	1982	402 h
0	1990	475 h

État Civil

(du 1/1/90 au 30/04/91)

NAISSANCES

- Jérémy TEILLET, le 10 Juin 1990.
- Alice Sylvia Emma LORENZON, le 11 Février 1991
- Suzanne Élisabeth Marie BAY, le 13 Février 1991.
- Nicolas Jean Jacky FERNANDES le 5 Avril 1991.
- Juliette de Gérard MARCILLOUX et de Clotilde RICARD.

MARIAGES

- Didier BORDAS et Fatima FREITAS, le 28 Juillet 1990.
- Jean-Luc BIGEAT et Corinne CASSAGNE, le 1er Septembre 1990.
- Jean-Jacques JOUSSELLIN et Marie-Lise BUS-CAYRET, le 27 Avril 1991.

DÉCÈS

- Marie-Louise LACROIX, de Lacombe, le 8 Janvier 1990 à 86 ans.
- Élisa Marguerite TEISSÈDRE Vve GAROUX du Bourg le 7 Juillet 1990 à 81 ans.
- Robert DESTÈVE, de Froidefond Haut, le 26 Avril 1990 à 65 ans.
- Élise DELBOS veuve BORDERIE, de Gramont, le 23 Septembre 1990 à 90 ans.
- Léon PESTOURIE, ancien maire, du Clauzel, le 26 Octobre 1990 à 90 ans.
- Georges DELORD, de Gramont Bas, le 28 Mars 1991 à 74 ans.